

Bureau météorologique.

Washington, 16 juin. Indications pour la Louisiane. Temps beau samedi et dimanche, excepté brèves averse de pluie et vents légers à frais du nord-est.

L'ORDONNANCE DE DRAINAGE.

Il faut en finir une bonne fois, avec cette ordonnance sur le drainage et les égouts de la Nouvelle-Orléans, qui trouble ici les esprits plus encore qu'elle ne les passionne et provoque, dans la Presse comme dans les conversations particulières, des discussions aussi incohérentes qu'interminables.

Une des principales objections à la réalisation du projet était soulevée, directement ou indirectement, par la compagnie des Waterworks à laquelle la Ville a, depuis nous ne savons combien d'années, accordé des privilèges incroyables, nous pourrions presque dire, scandaleux. Cette compagnie a été, en effet, la principale pierre d'achoppement, pour une foule d'améliorations, de progrès qui, sans elle, auraient été adoptés depuis longtemps.

Dans la situation actuelle, alors qu'il s'agit de l'avenir d'une ville de premier ordre, appelée aux plus brillantes destinées, l'autorité municipale a besoin de joindre à sa pleine et entière liberté. Si elle peut être entravée à chaque instant dans les efforts qu'elle fait pour travailler au bien public, autant vaut qu'elle abandonne franchement la partie.

C'est donc avec plaisir que nous avons vu notre Conseil Municipal, ou, tout au moins, son comité de drainage, réclamer le droit, qu'il a, du reste, ou devrait avoir à titre inaliénable, de déposer toutes les compagnies qui peuvent opposer un obstacle à ses projets d'amélioration, et de les exproprier de toutes les franchises qui leur ont été inconsidérément ou malhonnêtement accordées.

Le maire Flower, qui est à la tête de ce mouvement, qui nous ne saurions trop approuver, fait appel à tous les citoyens et leur demande de formuler soit des amendements, soit des additions au projet qui a déjà été publié et qui n'a plus besoin que d'une dernière sanction du conseil pour passer à l'état de loi. L'ordonnance, telle qu'elle a, dès l'origine, été présentée, avec les amendements dont elle a été l'objet depuis, est sous les yeux du public. Quoique ce droit de voir l'opposer des objections à la loi, afin que le comité ait le temps de les prendre en considération avant sa séance de lundi soir.

Mardi, par exemple, il pourra présenter le projet complet, revu et corrigé, au Conseil qui, nous en sommes certains, se fera un devoir de l'adopter. Immédiatement après, le Conseil devra faire appel au gouverneur et lui demander de convoquer la législature en session extraordinaire pour sanctionner l'ordonnance. Un comité qui, s'il n'est pas déjà nommé par le maire, le sera bientôt, est chargé d'aller trouver M. Foster pour obtenir de lui la convocation que l'on attend si ardemment, et depuis si longtemps.

Une dépêche spéciale nous apprend que le gouverneur Foster a, au cours d'une interview, manifesté l'intention de convoquer la législature en session extraordinaire pour sanctionner l'ordonnance.

AMUSEMENTS.

Parc Athlétique.

Il y a en, hier soir, au Parc Athlétique, beaucoup plus de monde que nous ne nous y attendions, à cause de l'orage de l'après-midi. Mais il y avait l'attraction irrésistible de l'orchestre Brooke, qui a exécuté magistralement deux pots-pourris sur les principaux motifs de "Tannhäuser" et des "Maitres Chanteurs" - deux chefs-d'œuvre de Wagner.

Mais la principale attraction était l'interprétation de plusieurs scènes de l'Ermine de Jacobsky, par miss Sibyl Sammis, l'étoile du Parc Athlétique.

WEST END.

Excellente brise du lac; agréable perspective d'un brillant concert composé des plus belles pages de nos meilleurs compositeurs modernes, exécutées par des artistes de talent et jouissant déjà, par nous, d'une véritable popularité; telle était l'attraction de la soirée d'hier au West End. Aussi la foule était-elle nombreuse. On a beaucoup applaudi l'ouverture de "Poète et Paysan", de Suppé, et le quartet de trombes par MM. Kendall, Burke, Wombler et Hayes. En somme, une des plus brillantes soirées de la saison.

VENTES A L'ENCAIN.

Louis A. Richards

Annouces Judiciaires - Mardi, 16 juillet - Un coup de vent a dévasté une partie de la propriété de Louis A. Richards, située au 849 rue de la République, près du pont de la République. Les dommages sont évalués à environ \$10,000. Le propriétaire a engagé un expert pour évaluer les dégâts et a demandé l'indemnité de la Compagnie d'Assurance.

AVIS AUX OREANOIERS

Paul O. Guerin, Greffier. Avis aux créanciers de la succession de M. J. Dillion. Les créanciers sont invités à déposer leurs titres et à faire valoir leurs droits dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente notification.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de J. C. McElliman. Paul O. Guerin, Greffier. Succession de M. J. Dillion. Les créanciers sont invités à déposer leurs titres et à faire valoir leurs droits dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente notification.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de M. J. Dillion. Paul O. Guerin, Greffier. Succession de M. J. Dillion. Les créanciers sont invités à déposer leurs titres et à faire valoir leurs droits dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente notification.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de M. J. Dillion. Paul O. Guerin, Greffier. Succession de M. J. Dillion. Les créanciers sont invités à déposer leurs titres et à faire valoir leurs droits dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente notification.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de M. J. Dillion. Paul O. Guerin, Greffier. Succession de M. J. Dillion. Les créanciers sont invités à déposer leurs titres et à faire valoir leurs droits dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente notification.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de M. J. Dillion. Paul O. Guerin, Greffier. Succession de M. J. Dillion. Les créanciers sont invités à déposer leurs titres et à faire valoir leurs droits dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente notification.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de M. J. Dillion. Paul O. Guerin, Greffier. Succession de M. J. Dillion. Les créanciers sont invités à déposer leurs titres et à faire valoir leurs droits dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente notification.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de M. J. Dillion. Paul O. Guerin, Greffier. Succession de M. J. Dillion. Les créanciers sont invités à déposer leurs titres et à faire valoir leurs droits dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente notification.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ DE VALEUR dans le Sixième District. Formant l'encolure des rues Arabella et St. Denis. Dans l'île bornée par lesdites rues, les rues St. Charles et Joseph. Gé. H. Vonnard et Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,361 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,362 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,363 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,364 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,365 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,366 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,367 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,368 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,369 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,370 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,371 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,372 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,373 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIFF

VENTE IMPORTANTE Propriétés de valeur Bâtiesses et Améliorations. Nos 1212 et 1214 rue Poydras, entre les rues Franklin et Basin. Carré d'ilôt vacant borné par les rues Abondance, Agricultrice, Peintres et l'avenue Franklin.

Terrain et améliorations formant les coins de rue St. Claude et Promenade Carondelet et St. Pierre et Promenade Carondelet (la rue à l'arrière étant Basin).

Nos 1410 et 1414 rue Poydras entre les rues Howard et Liberté. La moitié indivise d'un intérêt dans tout le carré d'ilôt et améliorations bornés par les rues Euphrasie, Vénus, Télémaque et Géniois.

Nos 2433 rue Domane entre les rues Toussaint et Rochelava. 18 terrains, etc., dans l'île bornée par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bénédicte et Trésor.

Hugh A. Bayne et Adrien B. Fréchet. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,355 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,356 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,357 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,358 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,359 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,360 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,361 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,362 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,363 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,364 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIFF

VENTE D'UNE GRANDE QUANTITÉ DE propriétés de valeur du Sixième District, bien situées. Mme Mary Kimberger, tutrice, vs Samuel J. Hart et Mme Helen H. Hart, femme de Maurice J. Hart et Maurice J. Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,220 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,221 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,222 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,223 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,224 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,225 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,226 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,227 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,228 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,229 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,230 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,231 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,232 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville. Omb St-Charles et Canal. Depot de Passagers. Tête de l'Avance Éclairée. TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN. Départ. Arrivée.

Express de la Nouvelle-Orléans. No 10... 8:40 p. m. No 9... 7:55 a. m. Express de la Nouvelle-Orléans. No 16... 8:50 p. m. No 17... 7:00 p. m.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,233 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,234 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,235 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,236 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,237 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,238 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,239 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,240 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,241 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,242 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,243 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,244 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,245 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,246 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,247 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,248 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,249 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,250 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,251 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,252 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,253 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 59,254 - En vertu d'un writ de saisie et de vente au public par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procureur Général, au nom de la Cour, a fixé au mardi, le 20 juillet 1899, à midi, la vente de la propriété ci-dessus décrite.

COULVILLE DE DIST